

Leurs projets pour l'Éducation



Le Pen : entre mérite et travail manuel : une Éducation à deux vitesses

Si le programme éducatif de la candidate du Front national n'est pas fondamentalement différent de ce qu'elle avait annoncé jusque-là, il est dorénavant davantage développé. 12 mesures, dans un projet de 144 engagements, qui donnent le ton pour une école du passé, dépassée et ségrégative.

Apprentissages fondamentaux et travail manuel

Pour la candidate de l'extrême droite, l'école doit être le lieu de « *transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux (français, histoire, calcul)* ». Cela se traduirait par le fait de réserver la moitié du temps d'enseignement en primaire à l'enseignement du français (engagement n°101).

Malgré ce « *renforcement* », le tri des élèves conduit à, très tôt, orienter vers la voie professionnelle ceux qui ne peuvent suivre des études. Le joli terme de « *revalorisation du travail manuel* » ne cherche pas à masquer qu'il s'agit en fait de « *la suppression progressive du collège unique* » et de l'« *autorisation de l'apprentissage à partir de 14 ans* » (engagement n°81). Le recours à « *la seconde chance* » étant limité, là aussi, aux voies professionnelles et technologiques.

L'alternance est également privilégiée dans le programme de Marine Le Pen pour la formation professionnelle grâce à des contrats aidés au bénéfice de « *l'artisanat, le secteur public et privé* » (engagement 107).

La promotion de certaines écoles privées

Chaque communicant le sait, le nombre, l'ordre et la manière de présenter les idées et les arguments comptent fortement dans l'importance qu'on souhaite leur donner.

Ainsi, il n'est pas anodin que la première mesure concernant l'Éducation dans le programme de Marine Le Pen (la 11ème) affirme garantir la liberté de choisir l'école de ses enfants, c'est-à-dire de mettre sur le même plan et en concurrence école publique et école privée. La notion d'école publique n'est d'ailleurs pas présente dans le document.

Quant aux établissements privés, pour ceux qui sont hors contrat, le programme prévoit de davantage contrôler la compatibilité des enseignements avec les valeurs de la République. Une manière de distinguer les bonnes et les mauvaises écoles privées.

L'autorité rétablie

Leitmotiv permanent du FN, « *l'autorité et le respect du maître* » devraient être rétablis. Le programme ne dit pas comment. La même phrase annonçant l'instauration du « *port d'un uniforme à l'école* » faut-il y voir un lien, voire une solution ? (engagement n°103).

Le Pen : entre mérite et travail manuel : une Éducation à deux vitesses

Le « mérite » valorisé

La notion de mérite est largement présente dans le programme de la candidate frontiste.

L'engagement n°105 prône l'égalité des chances par le recours à la « *meritocratie républicaine* ».

Le 106 concernant l'université revendique une sélection au mérite et des bourses au mérite (tout en réaffirmant la complémentarité de l'université et des grandes écoles).

De telles mesures risqueraient fort de conduire à un système éducatif à deux vitesses, distinguant les élèves méritants des autres et ne proposant rien (si ce n'est le travail manuel...) à ceux qui seraient en échec scolaire.

L'usurpation de Jean Zay

Au prétexte de laïcité, de neutralité et de sécurité, le programme de Marine Le Pen revendique une école protégée du monde, « *un asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas* », reprenant ainsi les mots de la circulaire de Jean Zay de 1936.

C'est oublier un peu vite le sens et le contexte de ce texte. Puisqu'il s'agissait à l'époque de s'opposer à l'entrisme de l'extrême droite dans les établissements scolaires. Extrême droite dont le FN est l'héritier.

Un peu de décence ne serait pas du luxe (engagement n°102).

Fin des rythmes

L'engagement n°104 n'est pas très constructif, puisqu'il se contente d'annoncer l'abandon de la réforme des rythmes scolaires.

Pour quels horaires, quel calendrier, quelles articulations avec le hors scolaire ? Tout cela n'est pas évoqué... tout comme l'intérêt des enfants !

Exclusivité de la langue française ?

La défense de la langue française est, elle, affirmée avec l'abrogation des « *dispositions de la loi Fioraso* » permettant l'enseignement en langue étrangère, mais présentées comme « *permettant de restreindre l'enseignement en français dans les universités* ».

La même logique -à moins qu'il ne s'agisse de discrimination d'ordre raciste ?- conduit Marine Le Pen à revendiquer la suppression de l'enseignement des langues et cultures d'origine.

Quant à l'enseignement d'autres langues vivantes, il n'en est rien dit. Une manière de revendiquer l'exclusivité de la langue française ?

Référence

Le programme de Marine Le Pen :

<https://www.marine2017.fr/wp-content/uploads/2017/02/projet-presidentiel-marine-le-pen.pdf>